

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On parviendra à supprimer les agitations de la rue en supprimant le danger de la rue...

La sauvegarde de la monnaie et de l'économie intérieure demeure pour les Français une question de confiance.

Les ministères passent trop vite. Si le Gouvernement de M. Laval était, ce soir, renversé, l'inquiétude augmenterait encore.

M. Thellier rappelle que certains partis de la majorité ont, dans le Gouvernement, les représentants les plus autorisés...

C'est l'heure des explications. Dix ministères se sont succédés en France au cours d'une seule législature...

M. Henri Clerc prône la dévaluation. M. Henri Clerc (Haute-Savoie), radical-socialiste, estime que l'on n'a jamais dû se rejouer d'un afflux dans les caves de la Banque de France de métal or.

M. Germain-Martin. Je vous suis reconnaissant d'être en cela. Chaque fois qu'un ministre des Finances a parlé ici de la diminution du coût de la vie pour justifier une réduction de ses traitements...

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Vincent Auriant expose le point de vue des socialistes. M. Vincent Auriant, socialiste affirmé, affirme que le Gouvernement n'a pas tenu ses promesses et a accru de sa propre autorité les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés.

M. Marcel Déat (Union socialiste) a la parole. Il fait une vive critique de la gestion financière de l'Etat...

M. Franklin-Bouillon fait appel à l'union. M. Franklin Bouillon : La Chambre va avoir à choisir entre la politique de la majorité d'Union nationale ou la politique de révolution renouée sous le nom de « Front populaire ».

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

M. Paul Reynaud votera les décrets-lois. M. Paul Reynaud (centre républicain) déclare qu'il ratifiera les décrets-lois et qu'il prendra la parole aujourd'hui pour dire que les décrets-lois sont une mesure de salut public.

Un service funèbre à la mémoire de M. Eugène Mathon a été célébré hier à Paris.

Une messe pour le repos de l'âme de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébrée hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Après l'office religieux, chanté par la maîtrise de Notre-Dame-des-Victoires, l'abbé de la paroisse, Mgr Lagier, directeur de l'œuvre de l'Union nationale, a prononcé une allocution.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

Le service funèbre de M. Eugène Mathon, président du Comité central de la laine, a été célébré hier à Paris, en l'église Notre-Dame des Victoires.

La vingt et unième audience du procès Stavisky

Paris, 29 novembre. — L'audience s'ouvre à 10 heures. Le président Bernard fait donner connaissance d'une lettre de M. Flaminio protestant contre des allégations formulées au cours des débats pendant la déposition de l'expert Jacob.

« Ni comme ministre du Commerce, ni comme ministre des Finances, ni comme ministre d'Etat, déclare M. Flaminio, je n'ai jamais eu à débattre d'un dossier concernant Stavisky à propos des opérations de Bayonne et d'Orléans. »

La lettre est versée aux débats. C'est M. Turbat, sénateur, ancien maire d'Orléans, qui vient ensuite à la barre. Nous entendons de nouveau avec lui l'exposé de l'arrivée du Crédit d'Orléans de « M. Alexandre ». Il se présente en qualité de démarcheur financier et était accompagné de l'ancien député de Maine-et-Loire, M. Edmond Boyer. Le sénateur Turbat dit en compagnie d'Alexandre et d'un ami de ce dernier dont il devait connaître le nom plus tard.

« M. Alexandre, continue M. Turbat, m'a demandé de faire du mont-de-piété d'Orléans un établissement commercial et d'abandonner la vieille formule suivie jusque-là par les établissements d'assistance. »

« De fil en aiguille, il en vint à me donner le nom de M. Desbrosses, son ami, directeur de Crédit. M. Desbrosses avait, dit-il, posé la première pierre de ses opérations financières. » (Rires) M. Turbat s'élève.

« Quel qu'il en soit, nous avons fait tout ce que nous avons dû, en restant dans le rôle municipal. »

« La plupart des avocats protestent, parce que l'on mêle les affaires d'Orléans et de Bayonne ; ils questionnent, sans répit, M. Turbat, s'interpellent entre eux, si bien que le Président suspend l'audience. »

Après la reprise, on entend M. Manoury, ancien trésorier-payeur général à Orléans, cité par la défense de Farault, dont il déclare qu'il restera l'ami jusqu'à ce qu'on lui ait prouvé qu'il a expédié de fausses émeraudes.

M. Atsman, négociant, vient dire qu'il avait été très honoré en affaires. On entend ensuite le premier témoin des opérations de Bayonne, M. Anthelm, ancien sous-préfet de Bayonne, a recueilli les confidences de Tassier, puis ses aveux.

M. Anthelm répond que lorsque la population de Bayonne apprit l'arrestation de son maire, personne ne pouvait croire à la culpabilité de Garat ; ce fut, dit-il, l'atternement dans les partis de droite comme dans les partis de gauche.

M. Sadron, receveur des finances à Bayonne, est celui qui découvrit l'escroquerie au cours d'une vérification faite le 15 décembre 1933. Il indique comment, grâce à la plainte de l'« Urbain », il constata qu'il y avait de faux bons. Il prévint Garat et lui conseilla de déposer tout de suite une plainte contre inconnu, mais Garat ne parut pas comprendre.

La séance est ensuite levée. Le président indique aux jurés que suivant leur désir, il n'y aura pas d'audience samedi et qu'il en sera ainsi, chaque semaine. La prochaine audience sera donc ouverte lundi 1^{er} décembre.

Un hydravion tombe dans la Méditerranée

Saint-Raphaël, 29 novembre. — Vendredi matin, un hydravion bimoteur du centre de Berre, qui revenait d'un exercice avec l'escadre de la Méditerranée, est tombé en rade de Saint-Raphaël, par suite d'une perte de vitesse.

Des six hommes de l'équipage, trois ont été tués. Ce sont : le premier-maire Burel et les seconds-maitres Le Tich et Nicolas. L'enseigne de vaisseau pilote Chavannes a été retiré des débris de l'appareil gravement blessé. Son état est grave. Les quartiers-maitres Omnes et Lepart sont indemnes.

L'hydravion a été remorqué sur la plage de Saint-Raphaël. Le lieutenant de vaisseau Chavannes a succombé. Le vice-amiral Berthelot l'a proposé pour la Légion d'honneur.

Une Journée d'études des Secrétariats sociaux aura lieu demain dimanche à Lille

Nous rappelons aux militants et militantes des organisations ouvrières chrétiennes la Journée d'études qui a lieu demain dimanche 1^{er} décembre, au Centre social de Lille, 1, rue Saint-Genois.

A 9 heures, en l'église Saint-Maurice, la messe paroissiale sera célébrée à l'intention des militants défunts de l'année 1935, spécialement pour MM. Emile Debever, d'Ellemberg, Auguste Houte, d'Alluain, et Auguste Six, de Lantier.

A 9 heures, première étude par le R. P. Plet : « La position du mouvement ouvrier chrétien en face du Front populaire et des ligues. »

LA COMMISSION DES ESPRITS Pour les bénéficiaires des lois sur les habitations à bon marché

Paris, 29 novembre. — La Commission d'assurances et de prévoyance sociale a adopté un rapport de M. Desbrosses sur les propositions de résolution de MM. Mendès-France et Morlot, tendant à modifier les lois sur les habitations à bon marché et à rendre l'application de ces lois plus efficace.

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

« C'est, dit le rapporteur, le résultat de l'application de ces lois qui a permis de construire des habitations à bon marché. »

JOURNAL DE ROUBAIX ABONNEMENTS